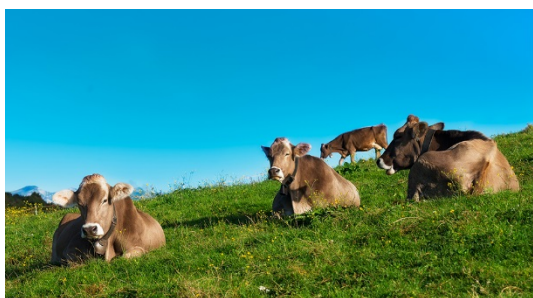


Ce qui distingue notre lait suisse

La production laitière en Suisse a une dimension familiale; les troupeaux sont de taille raisonnable et les vaches portent un nom. Pour les producteurs de lait suisses, le contact quotidien avec les ani-



En Suisse, la production de lait est adaptée aux conditions du pays et a des atouts à faire valoir.

maux et des conditions de vie respectueuses de l'espèce sont importants.

Chaque année, quelque 20 000 producteurs et productrices de lait suisses produisent 3,46 millions de tonnes de lait destiné aux transformateurs (OFS 2018, OFAG 2018). Le pays compte plus de 560 000 vaches laitières; le nombre moyen de vaches par exploitation est de 26 en plaine, et de 17 en région de montagne, pour 26 hectares de terres en moyenne par exploitation (USP 2017).

L'exploitation familiale, un modèle de réussite

La majorité des fermes sont exploitées par une famille; en comparaison internationales, elles correspondent à des structures petites à moyennes. Une taille restreinte permet d'être flexible et de s'adapter rapidement aux nouvelles conditions politiques. Les exploitations familiales, en offrant une production locale, garantissent de courtes distances de transport, des produits adaptés aux besoins de la région, ainsi qu'une proximité avec les consommateurs. Elles pratiquent une agriculture durable sur les plans écologique et économique, puisqu'elles ont tout intérêt à remettre un domaine sain à la descendance (USP 2013). Certaines exploitations commercialisent leur lait directement à la ferme. D'autres ouvrent les portes de leur étable et permettent aux consommateurs de découvrir les coulisses du métier – du moins l'étable. Tout cela renforce la confiance envers nos producteurs de lait.

Ces petites et moyennes structures ainsi que la traçabilité sont de plus en plus rares à l'étranger. Aux États-Unis et dans certains pays de l'UE, on vise un nombre plus élevé d'animaux par exploitation et une production laitière supérieure. En 2017, on comptait par exemple 62 vaches laitières par exploitation en Allemagne (*Schweizer Bauer* 2017) et 150 au Royaume-Uni (AHDB 2018). Aux États-Unis, les exploitations laitières détiennent plus de 230 bêtes. Le pays affiche de grandes différences selon les régions: le nombre de vaches laitières varie en effet entre 140 et 1250 (*Farm Journal's & Milk Magazine* 2018).



Nos vaches se portent bien

Datant de 1978, la loi suisse sur la protection des animaux est l'une des plus sévères au monde. Entièrement révisée en 2008, elle est régulièrement adaptée. La Suisse fait figure de pionnier dans le domaine de la protection animale au niveau mondial. La nouvelle législation se concentre sur la protection de la dignité et du bien-être des animaux (LID 2018a). Le respect de la loi sur la protection des animaux est l'une des conditions à l'octroi de paiements directs par la Confédération. D'autres programmes dévolus au bien-être animal, tels que les programmes SST (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux) et SRPA (sorties régulières en plein air), montrent que la Suisse se soucie de ses animaux de rente. 48 % des vaches laitières sont intégrées au programme SST. Elles peuvent se déplacer librement dans l'étable et bénéficient d'une aire d'exercice pour se balader à l'air libre. 84 % des vaches laitières sont intégrées au programme SRPA. Cela signifie que les animaux sortent au pâturage le plus souvent possible en été (OFAG 2017).

L'estivage est une autre particularité de l'élevage laitier en Suisse. Un bon cinquième des vaches laitières suisses passent l'été à l'alpage (OFAG 2017). Pour les animaux, les avantages sont nombreux: températures estivales plus agréables, grande liberté de mouvement en plein air, moins de mouches et de taons, herbe fraîche au quotidien. L'estivage est aussi favorable au tourisme et à l'entretien du paysage dans des régions de montagne isolées. La présence d'animaux en altitude empêche l'embroussaillage des surfaces et, à long terme, la colonisation par la forêt. Le transport à l'alpage s'effectue le plus souvent au moyen de bétailières. Là aussi, les lois suisses sont strictes: le transport des animaux ne peut excéder 8 heures. L'UE autorise pour sa part des trajets de 14 heures pour le transport de bovins, de moutons et de chèvres. Après une halte d'une heure pour reposer et faire boire les bêtes, la bétailière peut repartir pour 14 heures supplémentaires (LID 2018b).

Beaucoup de fourrage de base, peu de concentrés

La Suisse est un pays d'herbages. En effet, 55 % de la surface agricole utile de plaine est composée de prés et de pâturages; en région de montagne, cette part atteint 95 %. Ce chiffre n'en-globe pas les pâturages d'estivage des Alpes et du Jura qui, pour la plupart, ne peuvent être exploités que par des bovins et autres ruminants pour la production de lait et de viande (USP 2017). En Suisse, les conditions climatiques et la nature du sol sont idéales pour la pousse de l'herbe. Notre pays, avec ses grandes surfaces d'herbages, est donc prédestiné à l'élevage. La majeure partie du fourrage d'hiver est produite par les agriculteurs eux-mêmes sur leur domaine. 90 % des fourrages destinés aux vaches laitières viennent de Suisse; seuls 10 % doivent être importés (Agristat 2017). Cela garantit de brèves distances de transport et, partant, moins de pollution environnementale. Les aliments concentrés représentent la majorité des importations et complètent idéalement le fourrage indigène (Agristat 2018). Les aliments concentrés présentent une concentration élevée en nutriments et peu de fibres brutes – céréales et oléagineux tels que colza, soja et tournesol en font partie. Près de la moitié des aliments importés sont des sous-produits issus de la production de denrées alimentaires ou de bioénergie (Agristat 2018).



À l'étable, les vaches sont nourries principalement avec du fourrage de prairie, à savoir du foin, du regain ou de l'ensilage d'herbe, ce que l'on appelle aussi «fourrage grossier». Le programme PLVH (production de lait et de viande basée sur les herbages) veille à cela, lui qui prévoit une alimentation composée d'herbages frais, ensilés ou séchés à hauteur de 75 % en région de plaine et de 85 % en région de montagne (OFAG 2018). Un maximum de 10 % de concentrés est autorisé dans la ration. En 2014 et 2015, les trois quarts des exploitations ont pris part au programme PLVH (Agroscope 2017). La part d'exploitations en région de montagne et d'exploitations bio était encore plus élevée.

Plus d'herbages, plus d'acides gras oméga 3

Grâce à la qualité élevée du fourrage grossier en Suisse, la part de concentrés dans l'alimentation des vaches laitières reste faible. Selon le Bilan fourrager 2016 (Agristat 2018), le pourcentage d'aliments concentrés dans la ration totale est stable depuis de nombreuses années, à environ 22 %. Ce chiffre est nettement plus élevé dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest comme l'Allemagne ou les Pays-Bas. L'Union suisse des paysans a chiffré l'utilisation de concentrés en Suisse à env. 700 kg par vache et par an. Dans d'autres pays de l'UE, la moyenne annuelle atteint entre 2000 et 2500 kg par animal (Agristat 2017).

Sutter et al. (2013) ont démontré qu'une production de lait avec peu de concentrés et avec une part élevée de pâture est meilleure du point de vue écologique qu'une détention à l'étable avec beaucoup de concentrés. Les résultats du projet de recherche «lait de prairie» ont en outre confirmé que le lait de vaches nourries principalement d'herbe, ensilage inclus, présente deux fois plus d'acides gras oméga 3 que le lait de vaches recevant beaucoup de concentrés. Le lait de prairie affiche aussi une teneur significativement supérieure en acides linoléiques conjugués (Bär et al. 2016). Les consommatrices et consommateurs de Suisse, pays d'herbages, profitent ainsi d'un lait au profil lipidique intéressant sur le plan nutritionnel.

Un or blanc aux normes de qualité élevées

Le lait suisse est d'excellente qualité. Deux fois par mois, le lait de chaque producteur suisse est analysé selon des critères de qualité de base. Le nombre de germes, de cellules et de substances inhibitrices sont étudiés. Le nombre de germes est une mesure d'hygiène de l'exploitation. Le nombre de cellules permet de tirer des conclusions sur la santé de l'animal; il est par exemple plus élevé en cas d'inflammation du pis. Le contrôle des substances inhibitrices permet de s'assurer que le lait ne contient pas de résidus d'antibiotiques (OSAV 2017). Le laboratoire SuisseLab SA a annoncé en 2017 une moyenne de 14 000 germes par millilitre de lait et d'environ 130 000 cellules. En comparaison internationale, ces chiffres absolument excellents viennent étayer la qualité élevée du lait suisse (*Bauernzeitung* 2018).

Bibliographie

1. Agriculture and Horticulture Development Board AHDB (2017). Farm Data – Average Size of Dairy Herds. URL: <https://dairy.ahdb.org.uk/resources-library/market-information/farming-data/average-herd-size/> [19.06.2018].

2. Agristat (2017). Bilan fourrager 2015. URL: [https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2017/Aktuell_Agristat_17-
04.pdf](https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2017/Aktuell_Agristat_17-
04.pdf) [19.06.2018].
3. Agristat (2018). Bilan des fourrages 2016. URL: [https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2018/Aktuell_04-2018.pdf](https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2018/Aktuell_04-2018.pdf)
[19.06.2018].
4. Agroscope (2017). Evaluation der Beiträge für Graslandbasierte Milch- und Fleischpro-
duktion (GMF). Agroscope-Science. 54, 14–25.
5. Bär C., Sutter M., Portmann R., Egger L., Reidy B. und Bisig W. (2016). Wiesenmilch –
Inhaltsstoffe und Ökologie. Nationale Bioforschungstagung 2016. URL:
<https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/de/home/suche.html#wiesenmilch>
[19.06.2018].
6. Bauernzeitung (2018). Schweizer Milch von sehr guter Qualität. URL:
[https://www.bauernzeitung.ch/news-archiv/2018/schweizer-milch-von-sehr-guter-
qualitaet](https://www.bauernzeitung.ch/news-archiv/2018/schweizer-milch-von-sehr-guter-
qualitaet) [19.06.2018].
7. Office fédéral de l'agriculture OFAG (2017). Rapport agricole 2017.
8. Office fédéral de l'agriculture OFAG (2018). Contributions au système de production.
URL:
[https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/produktionssys-
tembeitraege/beitrag-fuer-graslandbasierte-milch--und-fleischproduktion.html](https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/produktionssys-
tembeitraege/beitrag-fuer-graslandbasierte-milch--und-fleischproduktion.html)
[23.06.2018].
9. Office fédéral de l'agriculture OFAG (2018). Statistiques et études lait et produits lai-
tiers. URL: [https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/tierische-
produktion/milch-und-milchprodukte.html](https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/tierische-
produktion/milch-und-milchprodukte.html) [13.07.2018].
10. Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV (2017). Con-
trôle du lait. URL: [https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-
ernaehrung/lebensmittelsicherheit/verantwortlichkeiten/milchpruefung.html](https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-
ernaehrung/lebensmittelsicherheit/verantwortlichkeiten/milchpruefung.html)
[19.06.2018].
11. Office fédéral de la statistique OFS (2018). Relevé des structures agricoles 2017. URL:
[https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-
donnees/communiqués-presse.assetdetail.5127814.html](https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-
donnees/communiqués-presse.assetdetail.5127814.html) [13.07.2018].
12. Farm Journal & Milk Magazine (2018). Licensed Dairy Farm Numbers Drop to Just Over
40,000. URL: [https://www.milkbusiness.com/article/licensed-dairy-farm-numbers-
drop-to-just-over-40000](https://www.milkbusiness.com/article/licensed-dairy-farm-numbers-
drop-to-just-over-40000) [21.06.2018].
13. Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID (2018a). Tierschutz. URL:
<https://www.landwirtschaft.ch/wissen/tiere/allgemeines/tierschutz/> [23.06.2018].
14. Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID (2018b). Nutztierschutz im
Ländervergleich. URL:
[https://www.lid.ch/medien/dossier/detail/info/artikel/nutztierschutz-im-
laendervergleich/](https://www.lid.ch/medien/dossier/detail/info/artikel/nutztierschutz-im-
laendervergleich/) [21.06.2018].
15. Schweizer Bauer (2017). Deutschland - D: 62,6 Kühe pro Betrieb. URL:
[https://www.schweizerbauer.ch/tiere/milchvieh/d-626-kuehe-pro-betrieb-
36695.html](https://www.schweizerbauer.ch/tiere/milchvieh/d-626-kuehe-pro-betrieb-
36695.html) [21.06.2018].
16. Union suisse des paysans USP (2013). Rapport de situation 2013. L'exploitation agricole
familiale: le modèle idéal. URL: [https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvus-
pch/05_Publikationen/Situationsberichte/140103_USP_Rapport_de_situation.pdf](https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvus-
pch/05_Publikationen/Situationsberichte/140103_USP_Rapport_de_situation.pdf)
[21.06.2018].



17. Union suisse des paysans USP (2017). Statistique laitière de la Suisse 2016.
18. Producteurs Suisses de Lait PSL (2016). Production laitière. Structure du marché. URL: <https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche-du-lait/structure-du-marche/production-laitiere/> [15.06.2018].
19. Producteurs Suisses de Lait PSL (2017). Les vaches suisses mangent surtout des fourrages grossiers et se passeraient parfaitement de graisse de palme. URL: <https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/medias/communiques-de-presse/2017/les-vaches-suissees-mangent-surtout-des-fourrages-grossiers-et-se-passeraient-parfaitement-de-graisse-de-palme/-dl-/fileadmin/filemount/uploads/content/communique-de-presse-psl-graisse-de-palme-2017-05-29-fr.pdf> [19.06.2018].
20. Producteurs Suisses de Lait PSL (2018). Dans une ferme suisse. Exploitations familiales. URL: <http://environnement.swissmilk.ch/issue/exploitations-familiales/#explore> [15.06.2018].
21. Sutter M., Nemecek T. et Thomet P. (2013). Analyse de cycle de vie de la production laitière au pâturage et à l'étable. Recherche Agronomique Suisse 4, 230-237.

Auteure

Fanny Rediger, BSc en agronomie HAFL
Agricultrice, ferme bio Hohweid, Brechershäusern 343, 3474 Rüedisbach
fanny.rediger@bluewin.ch

Newsletter pour les professionnels de la nutrition, août 2018



Suisse. Naturellement.

www.swissmilk.ch